



Note conceptuelle pour une session thématique sur

Mesures immédiates et efficaces pour éliminer les pires formes de travail des enfants

à la 6e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants,
Marrakech, Maroc

Jeudi 12 février 2026 – 09.15 to 11.00

1. Contexte

Malgré les engagements mondiaux pris dans le cadre de la cible 8.7 des Objectifs de développement durable, qui appelle les États à « prendre des mesures immédiates et efficaces pour [...] garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et à mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2025 », cet objectif n'a pas été atteint. Des millions d'enfants continuent de subir une exploitation grave, en violation de leurs droits fondamentaux et de leur dignité.

Les pires formes de travail des enfants, telles que définies par la Convention n° 182 de l'Organisation internationale du Travail, comprennent l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage (telles que la traite, la servitude pour dettes et le travail forcé), l'exploitation sexuelle, l'implication dans des activités illicites (y compris le trafic de drogues) ainsi que les travaux dangereux qui portent atteinte à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants. Ces violations sont également interdites par la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs.

Si des estimations mondiales existent concernant les travaux dangereux, il n'existe pas de données fiables sur les autres pires formes de travail des enfants, en grande partie en raison de leur caractère caché et illicite. Cette invisibilité laisse d'innombrables enfants non recensés et sans soutien.

L'élimination de ces pratiques nécessite des stratégies adaptées, mais un principe est clair : chaque enfant soumis à ces formes d'exploitation doit être reconnu et traité comme une victime, ayant droit à un accompagnement complet en matière de protection, de rétablissement et de réintégration. Des systèmes de protection de l'enfance solides, dotés de capacités spécialisées dans les secteurs de l'action sociale et de la justice, sont essentiels pour prévenir ces pratiques et y répondre efficacement. Des mesures complémentaires incluent l'accès à l'éducation, un soutien social et économique aux familles, ainsi que des cadres législatifs et politiques solides garantissant que les entreprises respectent les droits de l'enfant.



2. Questions traitées

Cette session fournira des orientations concrètes et mettra en lumière des pratiques prometteuses afin d'accélérer l'élimination des pires formes de travail des enfants. Elle s'ouvrira par une intervention de cadrage du Professeur Tomoya Obokata, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, qui s'appuiera sur son rapport de 2025 au Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/60/28](#)) pour présenter les tendances mondiales, les principaux défis et les recommandations. S'appuyant sur cette perspective globale, des représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé partageront des exemples concrets et les enseignements tirés de différentes régions.

Les échanges porteront notamment sur le renforcement des **systèmes de protection de l'enfance** grâce à des investissements dans une main-d'œuvre solide de services sociaux, sur les **initiatives multisectorielles** visant à élargir l'accès à l'éducation et à soutenir les familles afin de s'attaquer aux causes profondes, ainsi que sur la manière dont les **entreprises** mettent en œuvre des mesures préventives par le biais du devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement et adaptent leurs modèles économiques pour éliminer les risques. La session abordera également les formes persistantes et émergentes d'exploitation, y compris celles liées à l'environnement numérique, et identifiera des stratégies permettant de mettre à l'échelle les approches efficaces. En favorisant le dialogue entre secteurs et régions, la session vise à relancer la dynamique mondiale et à susciter des actions concrètes pour éliminer les pires formes de travail des enfants sans plus tarder.